

Anne-Marie Gaudin  
53 rue de la Ronce  
92410 Ville d'Avray

Ville d'Avray ; le 22 février 2016

Office National des Forêts  
Monsieur le Directeur  
de l'Agence Interdépartementale de Versailles  
27 rue Edouard Charton  
78 000 VERSAILLES

Objet : Forêt domaniale de Fausses-Reposes ;  
«Abattage, Façonnage, Débardage »des parcelles n°98 à 102  
longeant la résidence de la Ronce ou **Star Wars à Ville d'Avray**

Monsieur le Directeur,

Au hasard d'une promenade récente dans la forêt de Fausses-Reposes, environnement dans lequel les habitants du quartier de la Ronce à Ville d'Avray ont le privilège d'être immergés, j'ai vu des arbres arrivés à maturité, en bonne santé, être déchiquetés, dépecés, arrachés, tronçonnés, broyés, par une grosse machine automatisée, car il n'est pas possible qu'un humain, encore moins un forestier, puisse participer à un tel carnage de la nature. Les résidents du domaine regardaient, pétrifiés, ce spectacle de désolation depuis les fenêtres de leur appartement.

En quelques heures, une « parcelle » de forêt avait disparue, la machine de guerre ne laissant derrière elle qu'une vaste étendue de branches brisées jonchant le sol et quelques sujets blessés.

J'ai vu une dame pleurer devant ce spectacle des arbres torturés puis abattus sous ses fenêtres. La vue sur la canopée dont elle jouissait depuis plusieurs années disparaissait en quelques heures pour laisser place à un no man's land ; on modifiait sans prévenir son environnement pour longtemps ; on ruinait son décor de nature au moment où elle attendait l'éclosion des feuillages qui l'avertissait que le printemps était proche.

S'il y avait eu des forestiers sur le site, pas les machines ...mais de vrais forestiers dont vous faites certainement partie Monsieur le Directeur...des personnes de ce Corps prestigieux qui aiment leur métier et respectent la nature, ils auraient stoppé le carnage.

-D'abord, ils auraient prévenu les résidents...même s'ils ne sont que locataires, autrement que par deux petits panneaux avec un texte qui leur paru cynique :

« L'ONF prépare la forêt de demain » !

-Ensuite, ils auraient conciliés les impératifs de régénération de la forêt et les intérêts des riverains en conservant un rideau d'arbres le long de la résidence.

-Enfin, ils auraient respecté les règlements rassurants rappelés à la population par ses édiles et ses élites : « Préserver le patrimoine arboré...bien commun des générations actuelles et futures »... « Réaliser des transitions douces entre les zones d'habitat et la forêt »... « Préserver les perspectives visuelles sur les espaces forestiers depuis les zones habitées », autant de recommandations reprises en chœur par les inventeurs des « coulées vertes » et les rédacteurs des

« SDRIF, SCOT, PLH, PADD et autres PLU auxquelles la population ne croit plus tant les actes sont éloignés des discours.

Monsieur le Directeur, pour « préparer la forêt de demain », vous rasez totalement celle d'aujourd'hui sans vous soucier de l'environnement auquel les habitants de Ville d'Avray sont attachés. Cette logique vous satisfait-elle ? Montrez nous que vous suivez les aspirations écologiques de la population et que vous mettez en œuvre les belles idées jaillies de la COP 21 dont la France, dont vous êtes un éminent représentant, fut l'organisatrice.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués et respectueux.

Anne-Marie Gaudin

Copies :

Monsieur Denis Badré : Maire de VILLE D'AVRAY

Monsieur Jean-Marie Blin : Président de l'ADEVAM

Madame Catherine Blain : Présidente du COLLECTIF DE LA RONCE

Monsieur Gilles Douhaire : Président de l'AL2R

Monsieur Patrick Samuel : Président de DAGOVERANA